



INNOVACT

ET VOTRE IDÉE DEVIENT ENTREPRISE



REGLEMENT DE L'APPEL
A PROJETS INNOVACT



INNOVACT

ET VOTRE IDÉE DEVIENT ENTREPRISE

STARTER
CLASS#3

INNOVEZ, CANDIDATEZ !



PORTEUR D'UN PROJET INNOVANT?

- ▶ INNOVACT vous accompagne en StarterClass puis en incubation individuelle pouvant aller jusqu'à 24 mois.

OCTOBRE À DÉCEMBRE 2019

- ▶ STARTER CLASS composée de 24 journées d'ateliers afin de valider votre modèle économique auprès d'experts.

BUDGET PRÉVISIONNEL
BUSINESS MODEL INNOVATION
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
PROPOSITION DE VALEUR
PLAN DE FINANCEMENT
POSITIONNEMENT
STRATÉGIE
CIBLES
PITCH
MVP

Renseignements & candidatures sur WWW.INNOVACT.COM

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2019

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

GrandEst
ALSACE CHAMPAGNE ARDENNES LORRAINE

CCI MARNE
EN CHAMPAGNE

SEMIA
GÉNÉRATEUR DE STARTUPS

Rimbaud tech
Incubateur d'entreprises



ET VOTRE IDÉE DEVIENT ENTREPRISE

#IncubationBySEMIA

REGLEMENT DE L'APPEL A PROJET StarterClass #3 INNOVACT

Article 1 : Objectifs de l'appel à projet

L'Appel à projets est organisé par l'incubateur territorial INNOVACT, labellisé « incubateur d'excellence » par la Région Grand Est. Initié par la région, la CCI de la Marne et le Grand Reims, INNOVACT est investi d'une mission d'accompagnement des porteurs de projet et entrepreneurs innovants de son territoire.

Depuis sa réorientation stratégique de l'automne 2018, l'incubateur INNOVACT lance sa troisième vague de recrutement de startups. Le but de cet appel à projets est de sélectionner les startups qui composeront la StarterClass #3 organisée à Reims et Charleville-Mézières.

L'objectif de la StarterClass #3 est de valider un modèle économique et de structurer la démarche entrepreneuriale au sortir des 3 mois d'ateliers afin de « dé-risquer » le projet sélectionné. Cette StarterClass #3 est une incubation collective comprenant 24 jours de formations et de workshops à présence obligatoire.

Les startups composant la StarterClass #3 auront la possibilité de profiter des salles de travail des locaux d'INNOVACT, situés au #58 avenue du Général Eisenhower 51100 REIMS, durant toute la durée de cette incubation collective. Les formations auront lieu à Reims et Charleville- Mézières et les repas seront pris en charge sur place par INNOVACT Incubation by SEMIA.

Article 2 : Les 8 commandements du concours

Pour participer, il est impératif de répondre

aux critères suivants :

- Disposer d'un projet de création d'entreprise innovante (nous parlons ici d'innovation au sens large du terme),
- Remplir le formulaire de candidature avant le 30/09/2019 à 23h59,
- La décision du jury de présélection est souveraine et ne peut pas faire l'objet d'un appel. Le jury n'est également pas amené à communiquer les raisons motivant ses décisions de refus d'admission en incubation,
- Se rendre à l'entretien de sélection si le projet est présélectionné,
- Être une personne physique porteuse de projet ou personne morale d'une société de moins de 1 an,
- Être motivé, dynamique et curieux afin de faire vivre l'esprit d'entraide et de créativité de la Starter Class,
- Régler la somme de 500 € HT par projet afin de participer au coût d'organisation de la Starter Class et des repas,
- Être présent à l'ensemble des ateliers de la Starter Class (obligatoirement 1 personne par projet),
- Reconnaître avoir lu le règlement et en accepter les conditions tu reconnaitras (l'acte de candidature valant pour acceptation).

Article 3 : Sélection des projets

3.1 Critères d'évaluation

Dans le cadre de l'Appel à Projets, le jury composé du responsable de l'incubateur INNOVACT et de l'équipe de direction de SEMIA procèdera à l'évaluation des dossiers selon plusieurs critères :

- Besoin identifié sur le marché
- Analyse du marché
- Offre proposée
- L'aspect innovant du projet

- Proposition de valeur
- Potentiel de développement de l'entreprise
- Qualité du modèle économique retenu
- Qualité du dossier de candidature
- Capacité du porteur à mener à bien son projet
- Etat d'avancement du projet

3.2 Jury

Afin de sélectionner les projets lauréats de l'Appel à Projets, le jury se réunira deux fois pour le jury de présélection et pour l'entretien de sélection.

- Jury de présélection sur dossier

A l'issue de la phase de candidature, le jury se réunira le 1^{er} octobre 2019 afin de présélectionner sur la base des dossiers de candidature les projets qui participeront à la phase finale de l'appel à projet. La phase finale de sélection de l'appel à projet est un entretien de sélection dont les modalités sont définies ci-dessous.

- Entretien de sélection

Les candidats présélectionnés seront convoqués du 3 au 9 octobre 2019 au 58 avenue du Général Eisenhower 51100 REIMS, dans les locaux de INNOVACT (2^{ème} étage) pour un entretien de sélection d'une durée d'environ 1h30.

À la suite des délibérations, les projets sélectionnés pour la Starter Class#3 seront communiqués le 10 octobre 2019. Suite à la signature de la convention d'incubation et du règlement des frais d'incubation de 500 € HT par projet, la composition de la Starter Class de INNOVACT sera définitive et officialisée sur les supports de communication INNOVACT (réseaux sociaux et www.innovact.com).

Article 4 : Lancement du programme

Pour les projets sélectionnés, le début de la StarterClass #3 est

programmé en octobre 2019 et s'achèvera à la mi-janvier 2020. Deux personnes maximums par projet peuvent participer à la Starter Class avec obligatoirement une personne présente par journée d'atelier.

Aux alentours du 23 janvier 2020, un comité d'engagement composé des acteurs du territoire marnais et de professionnels de l'écosystème innovant statuera sur la poursuite de l'accompagnement dans le cadre de l'incubation individuelle, dont la durée dépendra des besoins du projet.

L'incubation individuelle permet le suivi régulier par un chargé d'affaire dédié, à l'accès aux événements et ateliers organisés par INNOVACT Incubation by SEMIA et un co-financement de prestations d'expertise et de communication est possible.

Article 5 : Date limite d'envoi

Les candidatures devront être réalisées à l'adresse <https://semia.viane.com/fr> au plus tard le 30 septembre 2019 à 23h59.

Cette date échu, aucun dossier de candidature ne sera accepté.

Article 6 : Information et communication

Les candidats autorisent INNOVACT à

- utiliser leurs coordonnées, image et la « description non confidentielle » de leur projet dans le cadre des actions de communication et de promotion du concours.
- leur faire parvenir des informations sur l'incubateur par e-newsletter.

Article 7 : Confidentialité

L'ensemble des informations transmises dans le cadre du concours sont soumis à confidentialité. L'ensemble des membres du jury sont ainsi liés par un accord de confidentialité réalisé en amont du partage des informations en vue de leurs évaluations.

Fait à Reims, le 30/08/2019

ANNEXE 1

Dates et programme de la StarterClass #3*

Septembre 2019 : Lancement de l'appel à projets
1 octobre 2019 : Commission de présélection
Du 3 au 9 Octobre 2019 : Oraux de sélection
10 Octobre 2019 : Commission pour la sélection des projets finaux et annonce des résultats
16 et 17 Octobre 2019 : Immersion à la campagne
23 octobre 2019 : Valeurs, vision, mission
24 octobre 2019 : Proposition de valeur & Lean Startup
30 octobre 2019 : Proposition de valeur & Lean Startup
31 octobre 2019 : Comprendre et valider son marché
6 novembre 2019 : Business Model & Business Plan
7 novembre 2019 : Construire un Prix, Estimer un CA
13 novembre 2019 : Stratégie marketing et plan d'actions commerciales
14 novembre 2019 : Stratégie de communication et de mise en marché
20 novembre 2019 : Bonnes pratiques des réseaux sociaux / Communication web et
mise en œuvre digitale
21 novembre 2019 : Atelier Finalisation du business model
27 novembre 2019 : Restitution des retours des confrontations terrain
28 novembre 2019 : Découverte de la comptabilité
4 décembre 2019 : Prévisionnel financier
5 décembre 2019 : SAS et pacte d'associés
11 décembre 2019 : Stratégie protection PI et marques
Panorama régional des outils de financement des startups innovantes
12 décembre 2019 : Panorama des Business Angels et Fonds d'Investissements
18 décembre 2019 : Le financement par le Crowdfunding
19 décembre 2019 : Atelier Outils financiers du Business Plan
2 janvier 2020 : Création de vidéos ou Journées KPI
8 janvier 2020 : Le Storytelling et les bonnes pratiques du pitch
9 janvier 2020 : Le pitch
15 janvier 2020 : Atelier : présentation CE Semia / dossier type BPI Région
[Fin de la StarterClass (sous réserve de modification)]
Aux alentours du 23 Janvier 2020 : Comité d'Engagement permettant le passage en incubation
individuelle.

** Sous réserve de modifications*